

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 14 (1902)

Rubrik: Memento

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chemin de fer à crémaillère. 5 h. 44. Départ pour Chambéry, arrivée 6 h. 07. 7 h. soir. Banquet. 9 h. 30. Séance populaire de projections, place St-Léger. Clôture de la session.

Excursions hors session dans les Alpes savoisiennes: Massif de la Vanoise, Brides-les-Bains, Moutiers-Salins, Albertville, Lac d'Annecy, Gorges du Fier.

Jeudi 10 juillet. — 5 h. 57 matin. Départ (P.-L.-M.). Arrivée à Moutiers à 9 h. 16. Visite de la Ville. 10 h. 30. Visite de la station de Salins. Arrivée à Brides à 11 h. 30. Déjeuner. 1 h. soir. Départ en Cars alpin pour Bozel, Gorges de Ballandaz; arrivée à Pralognan à 6 h. soir. Dîner et coucher.

Vendredi 11 juillet. — 4 h. matin. Excursion à pied ou à mulet au col de la Vanoise. Déjeuner au chalet-refuge Félix Faure et retour à Pralognan. Les personnes ne prenant pas part à l'excursion pourront faire de ravissantes promenades leur procurant de tous côtés des sujets très intéressants à photographier. Visites des chalets de montagnes à de hautes altitudes. 4 h. soir. Départ en Cars alpin pour Brides-les-Bains. Arrivée à 6 h.; dîner et coucher. Représentation au Casino.

Samedi 12 juillet. — 6 h. 30 matin. Départ de Brides pour Albertville, arrivée à 8 h. 20. Visite de la ville. 9 h. 18. Départ pour Dousard, arrivée 11 h. 17. Embarquement. Traversée du lac d'Annecy. Déjeuner à bord. Arrivée à Annecy à 12 h. 42. Visite de la ville. 3 h. 10. Départ (P.-L.-M.) pour les gorges du Fier. Visite des gorges. 5 h. 39. Départ (P.-L.-M.) pour Chambéry, arrivée à 7 h. 32. Dislocation officielle.

Il est décidé que le programme sera envoyé individuellement aux membres de toutes les sociétés photographiques affiliées à l'Union, soit à 7000 sociétaires; au dit programme sera jointe une carte de la Savoie offerte gracieusement par le Syndicat d'initiative de la Savoie, et pour donner plus d'intérêt à cette réunion dans nos Alpes savoisiennes, un certain nombre de guides: *La Savoie pittoresque*, seront adressés franco au siège de toutes les Sociétés affiliées à l'Union où MM. les membres de ces Sociétés pourront les demander à partir du 1^{er} mai 1902.

MEMENTO

Trente-huitième concours du "Journal des Voyages". — *Deuxième trimestre de 1902.* — Le motif proposé est le suivant: *Un paysage d'hiver.*

Voir pour tous détails et conseils relatifs à ce concours le n° 263 du 15 décembre 1901.

Le nombre des sujets n'est pas limité. Les épreuves de chaque sujet, dont les dimensions minima ne seront pas inférieures aux formats 9×12 (format provenant d'une épreuve directe ou également aussi d'une épreuve agrandie), devront être tirées sur n'importe quel papier, à l'exclusion cependant du papier au ferro-prussiate, et collées sur carton. Toutefois les épreuves stéréoscopiques sont admises au concours, à condition qu'elles soient montées aux dimensions du Congrès, c'est-à-dire : hauteur, 70 millimètres; largeur, 66 millimètres; écartement des épreuves, 4 millimètres.

Il sera fourni deux exemplaires de chaque sujet, et ces exemplaires ne seront pas rendus. Chacun portera, au dos, son titre et une devise. Chaque envoi sera accompagné d'une enveloppe et affranchie à 0 fr. 15, reproduisant cette devise en suscription. A l'intérieur elle contiendra : 1° l'adresse et le nom de l'auteur (très lisible) correspondant à la devise; 2° la désignation précise du lieu où a été pris le motif; 3° une notice servant à le définir (histoire, géographie, légende, signification locale, etc.); 4° l'indication de la plaque, de l'objectif, du diaphragme (en fonction du foyer) et du révélateur employés, ainsi que le temps de pose, l'heure du jour et l'état du ciel; la mention du papier et du genre de virage dont on s'est servi pour l'obtention de l'épreuve positive.

Si l'objectif n'est pas signé, on mentionnera : objectif courant du commerce (simple ou double).

La plaque sera désignée par ses dimensions et sa marque de fabrique. Les concurrents sont priés de répondre rigoureusement à toutes ces indications et dans l'ordre ci-dessus énuméré. Les épreuves des sujets affranchies comme papiers d'affaires, — à condition de ne contenir aucune note ou annotation ayant un sens de correspondance, — devront être envoyées 12, rue Saint-Joseph, à Paris, au Directeur du *Journal des Voyages*, le 31 mars au plus tard, et porter sur leur enveloppe, dans l'angle de gauche : Concours photographique. Les lauréats seront désignés nominativement dans le n° du 27 avril. Les reproductions typographiques de leurs épreuves paraîtront successivement dans le courant de mai et de juin.

1^{er} prix : médaille d'argent grand module (41^{mm}); 2^e prix : médaille d'argent petit module (32^{mm}); 3^e prix : médaille de bronze grand module (41^{mm}); 4^e prix : médaille de bronze petit module (32^{mm}).

Des diplômes seront décernés aux candidats qui auront obtenu des mentions honorables.

Les motifs que nous proposerons au cours de l'année 1902 seront les suivants :

Trente-neuvième concours (3^e trimestre 1902). Annoncé dans le n° 237 du 1^{er} juin et clôturé le 30 juin 1902 : Pour les conseils, voir le n° 276 du 16 mars 1902. — *Une parade foraine*.

Quarantième concours (4^e trimestre 1901). Annoncé dans le n° 301 du 7 septembre et clôturé le 30 septembre 1902 : Pour les conseils, voir le n° 289 du 15 juin 1902. — *Une scène de plage*.

Quarante et unième concours (1^{er} trimestre 1902-1903). Annoncé dans le n° 314 du 7 décembre 1902 et clôturé le 31 décembre 1902. Pour les conseils, voir le n° 302 du 14 septembre 1902. — *Jeux de grand sport*. Comprenant exclusivement l'un des jeux suivants: Tennis. — Croquet. — Jeu de boules. — Foot-ball.

Nous rappelons à nos lecteurs que tout le monde, soit abonné, soit acheteur au numéro, peut prendre part à ces concours.

FRÉDÉRIC DILLAYE.

Exposition internationale de Lille. — Une exposition internationale aura lieu à Lille du 1^{er} mai au 15 septembre 1902. Un groupe spécial est réservé à la photographie. Pour renseignements, s'adresser au Comité de l'exposition.

The third Photographie and Optical Trades Exhibition 1902. — La troisième exposition de l'industrie photographique et de l'optique aura lieu à Londres, Port man Rooms, Baker Street, du 11 au 19 avril 1902. Adresser les demandes ou communications au secrétaire, M. Arthur C. Brookes, Harp Alley, Faringden Street, à Londres E. C.

Exposition universelle à Saint-Louis (Missouri). — Sur l'initiative de M. Strauss, photographe à Saint-Louis, des démarches ont été faites auprès de l'administration de l'exposition universelle qui doit avoir lieu à Saint-Louis en 1903, pour obtenir qu'un pavillon soit réservé à la photographie.

Internationale Ausstellung für Amateurphotographie in Graz. — Die internationale Ausstellung für Amateurphotographie in Graz wird am 15. Mai eröffnet. Der Einsendungstermin ist der 15. April. Die Ausstellung umfasst 8 Gruppen: 1° Landschaften; 2° Studienköpfe, Portraits, Gruppen, Figurenbild; 3° Architektur, Innenaufnahmen; 4° Wissenschaftliche Aufnahmen; 5° Diapositive und Stereoskopaufnahmen; 6° Geschichtliche Entwicklung der Photographie; 7° Photographische Bedarfsartikel; 8° Photographische Litteratur. Platzgebühr ist 3 Kronen pro Quadratmeter. Zuschriften sind zu richten an das Sekretariat der Internationalen Ausstellung für Amateurphotographie in Graz, Landhaus.



Nos Illustrations.

Vignette du D^r R.-A. Reiss, Lausanne. — *Etude* de R. Ganz, Zurich. — *Etude de paysage* de A. Wicky, Berne. — *Etude de vieillard* de L. Chastellain, Lausanne. — *Le vieux moulin* du D^r R.-A. Reiss. — *Le modèle* de R. Ganz, Zurich. — *Faucheur* de E. Rouge, Lausanne. — *Intérieur de bois* de A. Wicky, Berne. — *Une bonne pipe* de A. Wicky, Berne.

Administration, abonnements et annonces: CORBAZ & C^{ie}, Lausanne.

Rédaction: D^r R.-A. REISS, Lausanne.